

Du côté des parents d'élèves

La tutelle sans état d'âme, la Fenapeg fustige

Anita Jordanah TSOUMBA

Libreville/Gabon

FAISANT suite à la note circulaire du ministre de l'Éducation nationale et de l'Éducation civique de suspendre, à compter du 30 janvier 2017, les soldes des enseignants n'assurant pas effectivement leurs cours d'une part, et la radiation sans consultation des instances disciplinaires en cas d'abandon de poste sans motif valable pendant trois mois d'autre part, les parents d'élèves, à travers la Fédération nationale des associations des parents d'élèves et d'étudiants du Gabon (Fenapeg), fustigent cette décision. Pour eux, il s'agit là d'une mesure prise à la va-vite, sans concertation des parties prenantes à la question de l'éducation dans notre pays. Celle-ci s'apparenterait plus à une mesure qui vise à mettre le feu aux poudres, qu'à résoudre les problèmes qui minent véritablement l'école gabonaise.

« Cette décision est impopulaire ! Le ministre s'accroche là à des mesures prises sans concertation avec les différentes parties. Je ne pense pas que c'est ce qui va résoudre le problème de notre système éducatif », a laissé entendre un parent



Pour le président de la Fenapeg, René Mezui-Menié, «cette décision n'est pas de nature à arranger les choses».

d'élève, rencontré jeudi dernier à Libreville. Des propos corroborés par les responsables de la Fenapeg, qui estiment être mis en marge de cette prise de décision. « Depuis quelque temps, le ministère en charge de l'Éducation nationale fait fi de l'avis des partenaires dont il dispose en ce qui concerne l'éducation. En l'occurrence nous, les

parents d'élèves. Pourtant, nous sommes le troisième partenaire sur la question de l'éducation et de la formation de nos enfants, et si on ne peut pas nous mettre au courant d'un certain nombre de décisions, c'est malheureux pour le système éducatif de notre pays », s'est offusqué René Mezui-Menié, président de la Fenapeg, joint au téléphone vendredi.

« Nous condamnons la décision du ministre. Parce qu'on ne peut pas se permettre de radier ou suspendre des enseignants alors qu'il y a des problèmes de fonds qui se posent. Cette décision n'est pas de nature à arranger les choses », ajoute-t-il. Avant de conclure : « quand le ministre prend une décision unilatérale, je pense que ce n'est pas une bonne chose pour le Gabon et pour notre système éducatif. Parce qu'en prenant une telle décision, est-ce que la question de base, celle de notre système éducatif, a été élucidée? Nous pensons que si on met de l'huile sur le feu chaque fois qu'il y a un problème, ce n'est pas de cette manière que l'on arrivera à résoudre les problèmes de l'école ga-

bonaise. La question du système éducatif gabonais doit être résolue autour d'une table, avec l'ensemble des partenaires.»

Pour dissiper ce malaise qui ronge le système éducatif gabonais, le président de la Fenapeg suggère que tous les acteurs de l'éducation et de la formation de notre pays se remettent ensemble pour trouver des solutions idoines. « Pour nous les parents d'élèves, qui sommes victimes de ces décisions, nous regardons mais un de ces jours, nous allons réagir », a prévenu M. Mezui

Est-il nécessaire de rappeler que les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative ? La réussite de la scolarité des enfants est liée au dialogue qui s'établit entre ces derniers avec les autres acteurs de ce secteur, et leur implication dans l'accompagnement de la scolarité des enfants.

